

LISTE D'APTITUDE **TECHNICIENS** POUR LES **ADJOINTS** **TECHNIQUES DGAP**

La DGAP et le Secrétariat Général s'apprêtent enfin à lancer la **liste d'aptitude réservée aux adjoints techniques AP** dans le cadre des mesures transitoires du nouveau statut ministériel de la filière technique, en vigueur depuis le 1er janvier 2026.

44 postes seront ouverts pour accéder au corps des techniciens.

Cette promotion 2026 ne concernera qu'une partie des adjoints techniques de 1re classe, puisque sera pris en compte l'ancienneté dans le grade.

La DGAP voulait une prise d'effet au 1er septembre 2026 mais grâce à l'intervention de **l'UFAP UNSa Justice**, la promotion de corps sera **rétroactive au 1er janvier 2026**.

Pas question de laisser l'administration amputer huit mois de carrière aux agents !

La liste d'aptitude sera publiée très prochainement. Dès la sortie du calendrier officiel, vous serez informés.

L'UFAP UNSa Justice reste en première ligne pour défendre la filière technique et empêcher la DGAP de jouer avec les carrières des agents.

Elle veille. Elle agit. Elle obtient.

L'UFAP UNSa JUSTICE
VOUS iNFORME

